

ENQUÊTE SUR LA CONSOMMATION INDIGÈNE

Circonscription des Zemmour.

(Extrait du rapport établi par M. Maurice de Léocour,
contrôleur civil stagiaire.)

Il a été choisi pour type une famille de cinq personnes : père, mère et trois enfants, avec un budget de l'ordre de 4.000 francs qui semble représenter en 1933 le niveau moyen des revenus d'une famille dans les Zemmour. Le type d'exploitation rurale envisagé comprend 7 hectares et demi d'emblavures annuelles et un cheptel composé d'un cheval ou une jument, un âne, quatre bovins et vingt têtes de petit bétail. L'auteur du rapport aboutit à un total de ressources de 4.042 francs, soit 2.470 francs pour les revenus provenant de la culture, c'est-à-dire 61 % de l'ensemble, et 1.572 francs pour les revenus provenant de l'élevage, soit 39 %. Le total des dépenses effectuées serait pour ce groupe type de 4.463 francs.

Chaque catégorie de dépenses entre dans cette somme dans les proportions suivantes :

1° Alimentation	64,4 %
2° Vêtements	9,5 %
3° Logement	3,3 %
4° Frais ménagers	5,2 %
5° Dépenses d'agrément	7,1 %
6° Transports	3,3 %
7° Impôts	6,7 %

La structure de ce budget des dépenses est, par elle-même, bien caractéristique du « standard » de vie indigène. La forte proportion de la dépense-nourriture indique une consommation limitée en grande part aux besoins naturels et biologiques, de même que la modération des coefficients qui affectent le logement et les frais ménagers, témoigne d'une vie matérielle extrêmement fruste, qui n'emprunte encore rien ou presque rien, à ce qu'on est convenu d'appeler « la civilisation industrielle ». La société indigène offre une résistance très grande à toute innovation surtout, semble-t-il, quand les innovations viennent contrarier des habitudes acquises ; elle paraît, à cet égard, plus susceptible de contracter des besoins nouveaux que de modifier et d'étendre ses besoins anciens (un indigène, par exemple, achètera une automobile, mais continuera à se passer de vaisselle et de literie).

Cette répartition des dépenses correspond à un budget moyen. Il serait intéressant de voir comment varie cette répartition à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des revenus. On peut remarquer, à ce sujet, que toute augmentation de revenus se traduit par une augmentation corrélative de la proportion des dépenses consacrées à l'habillement, au logement et surtout aux réceptions. Ces dépenses sont en effet surtout d'ordre social. Ce sont des dépenses ostentatoires ; elles répondent davantage à un désir de paraître, qu'à une recherche d'un plus grand confort ou d'un plus grand bien-être. Au contraire, ces mêmes dépenses sont limitées dans les petits budgets à la satisfaction de besoins strictement physiques.

Éléments principaux de la consommation indigène

Ils peuvent se classer, par ordre de valeur, de la façon suivante :

1° Céréales alimentaires : 18,2 % des dépenses totales ;		
Blé	17,3 %	— —
Orge	0,9 %	— —
2° Sucre	12,7 %	— —

3° Viande	11,6 %	— —
4° Thé	9 %	— —
5° Vêtements	9,5 %	— —
6° Huile	5,2 %	— —
7° Beurre	3,5 %	— —
8° Légumes et fruits ..	2,2 %	— —
9° Bougies	2,1 %	— —
10° Frais de logements..	2 %	— —
11° Savon	1,3 %	— —
12° Epices	1,1 %	— —

1° *Le blé.* — Le blé (blé dur exclusivement) est, sous forme de couscous et de pain, à la base de l'alimentation indigène. Etant la denrée alimentaire la moins onéreuse, la valeur de sa consommation augmente par rapport à la dépense totale et au détriment de celle des autres produits, à mesure que baisse le niveau des revenus. (Toutefois, dans les classes pauvres, le blé est lui-même remplacé partiellement par l'orge, encore moins chère, laquelle joue ici le rôle d'un produit de substitution.) La consommation des céréales varie suivant l'importance des budgets, de 15 à 45 % en total des dépenses.

2° et 4° *Le sucre et le thé.* — A eux deux ces produits figurent dans un budget moyen, pour une dépense supérieure à la valeur des céréales consommées (coefficient 21,7 % au lieu de 18,2 %). On constate de plus que ce coefficient croît, à mesure que le budget s'abaisse, dans des proportions presque équivalentes à la consommation des céréales, et atteint au niveau le plus bas des revenus, près du 1/3 des dépenses totales.

Autrement dit, l'indigène considère le thé et le sucre comme des produits de première nécessité, presque au même titre que le blé. C'est là un fait très remarquable. Bien que ce sucre, dont le thé est le véhicule, possède une valeur nutritive importante, il est certain, étant donné le prix de ces denrées, que l'indigène pauvre aurait physiologiquement avantage à appliquer à l'achat d'un surplus de céréales et surtout de viande, le montant de ses dépenses de thé et de sucre. Ceci montre combien le besoin de nourriture est complexe, qu'il est qualitatif et non seulement quantitatif. Il faut d'ailleurs considérer, pour expliquer cette erreur alimentaire, que le thé constitue un excitant dont la privation, quand la consommation en est habituelle, se supporte très difficilement.

3° *La viande.* — La viande figure dans le budget étudié pour une somme équivalente à 11,6 % des dépenses. Dans les budgets moindres, ce pourcentage diminue ; la viande n'est plus consommée que dans quelques circonstances, à des intervalles éloignés. L'alimentation carnée de l'élément indigène est, en général, absolument insuffisante.

5° *Les vêtements.* — La proportion de la dépense-vêtement varie considérablement suivant le niveau des budgets, pour des raisons que nous avons déjà indiquées. Pour une même famille, elle varie également d'une année à l'autre, selon les gains ou les pertes ; les besoins vestimentaires sont en effet presque toujours susceptibles de subir un certain retard avant d'être satisfaits.

Le vêtement indigène, par sa coupe et sa matière première, est parfaitement adapté aux conditions climatiques de ce pays. Il réalise une économie de calories qui en hiver, et étant donné que l'indigène couche habillé, permet le séjour dans une habitation aussi inconfortable qu'une tente.

6° *Huile et beurre.* — La consommation de l'huile, en quantité égale à celle du beurre dans les budgets moyens, diminue dans les budgets moindres. Ce fait s'explique, d'une part parce que l'huile n'est pas comme

le beurre, produite dans le pays même et doit être achetée, d'autre part parce qu'elle a son emploi dans la confection des plats assez onéreux.

7° *La bougie.* — La bougie en stéarine représente une acquisition relativement récente de l'économie indigène et en ce sens un « progrès ». Elle s'est substituée complètement aux modes d'éclairage antérieurs, lampes à huile et mèches suiffées. Elle-même commence d'ailleurs à régresser devant un usage grandissant de l'acétylène.

8° *Le logement.* — Le coefficient qui affecte cette dépense varie en fonction du niveau social envisagé, mais aussi en fonction du type d'habitation (nouala, tente, maison). Il est curieux de constater, à cet égard, le goût de l'indigène pour la construction, et qui, dès que ses moyens le lui permettent, abandonne la nouala ou la tente pour la maison. On peut voir là un signe de la sédentarisation progressive des tribus, et une régression du nomadisme. La maison rurale indigène, simple cube de maçonnerie dans laquelle la chaux entre pour peu, coûte, à dimensions équivalentes, moins cher que la maison européenne, en raison de la faible proportion de menuiserie qu'elle comporte, de l'absence de toiture et de serrures (l'emploi du cadenas étant par contre très répandu). Il est à noter d'autre part que la dépense-logement reste constante pour une famille même si celle-ci s'accroît par la suite d'unités nouvelles. L'en-tassement, en dépit de ses conséquences hygiéniques et morales, ne semble guère en effet gêner l'indigène.

Équilibre

Le rapprochement du montant total des recettes et de celui des dépenses fait apparaître dans ce budget un déficit de 400 francs environ, soit un écart en valeur de 1/10 entre ce qui est produit et consommé :

Ce déséquilibre financier n'a cependant qu'une importance relative en raison du caractère partiellement familial que revêt encore l'économie indigène. Le fellah tire en effet de son propre fonds, une partie des produits qu'il consomme (céréales, beurre, fruits, volailles, certains éléments de son habillement et de son logement), produits qui, transformés en leur équivalent monétaire, représentent 35 à 40 % de sa consommation, l'échange n'intervenant que pour le surplus. Cette situation assure à l'indigène une certaine indépendance économique, puisque dans la mesure où il utilise ses propres produits, sa consommation n'est pas affectée, en principe, par les variations de prix. Il faut cependant remarquer qu'en période de crise et de baisse des cours agricoles, l'indigène sera généralement amené à restreindre sa consommation en nature, et à en vendre l'excédent, afin de se procurer le surplus des produits qui lui sont nécessaires. Il devra même parfois entamer son capital foncier, terre ou troupeau, ou avoir recours à l'emprunt. C'est là que commence le déficit.

Circonscription autonome des Haha-Chiadma (Mogador).

Rapport de M. Plasse, contrôleur civil stagiaire.

La circonscription des Haha comporte un seul centre urbain : Mogador, dont les conditions de vie diffèrent sensiblement de celles du pays avoisinant. On envisagera donc tour à tour le régime du bled, puis celui de la ville.

I. — LE BLED.

Cette enquête a pris pour base une famille de cinq personnes (père, mère, trois enfants) en distinguant les résultats des Chiadma, de ceux plus médiocres des Haha. Voici les résultats obtenus :

RÉGION DES CHIADMA

A) Ressources

a) Ressources agricoles :	
Céréales (blé, orge)	1.000
Produits de l'élevage et basse-cour (œufs, poulets, veaux, chèvres, agneaux, beurre, laine).....	600
Oliviers et culture maraîchère	200
Raisins	150
Figuiers	50
Maïs	100
TOTAL.....	2.100

b) Ressources diverses :

Louage de services (chantiers et métier auxiliaire : crin végétal, etc.)	300
TOTAL des ressources d'argent.....	2.400

B) Dépenses

a) Dépenses nécessaires :

Vêtements	450
Thé et sucre	400
Viande	220
Légumes	50
Savon	50
Eclairage (bougies)	80
Renouvellement matériel agricole	150
Tertib et prestations	200

b) Dépenses diverses :

Luxe, transports	200
Entretien habitation	100

Fêtes :

La plus grande partie des dépenses faites sous ce titre sont un supplément d'habillement..	300
TOTAL des dépenses d'argent.....	2.200

RÉGION DES HAHA

A) Ressources

a) Ressources agricoles :

Huile d'argan (non compris ce qu'il consomme).	150
Amandiers, oliviers et figuiers	200
Produits de l'élevage et basse-cour	300

b) Ressources diverses :

Louages de services et métier auxiliaire (surtout fabrication du charbon de bois)	800
TOTAL des ressources d'argent.....	1.450

B) Dépenses

a) Dépenses nécessaires :

Vêtements	360
Thé et sucre	360
Viande	130
Légumes	40
Savon	50
Eclairage	60
Renouvellement du matériel agricole	50
Tertib et prestations	100

b) Dépenses diverses :

Luxe et transport	100
Fêtes	100
Entretien habitation	50

TOTAL des dépenses d'argent..... 1.400

Un point très délicat ressort de la composition des recettes : l'importance, en proportion de l'ensemble du budget, du produit du louage de services et du métier auxiliaire. A ce dernier point de vue, l'indigène tire surtout ses ressources accessoires de la fabrication du charbon de bois. Or celle-ci devient de moins en moins rémunératrice. En effet, les prix sont très bas et, si l'on tient compte des frais de transport, des droits forestiers, des droits de porte et de marchés, du bénéfice des intermédiaires, il ne reste qu'une marge bénéficiaire extrêmement réduite.

Répartition de la population indigène

Une distinction entre propriétaires et fermiers semble impossible. Très souvent, le propriétaire est fermier en même temps.

Dans les Chiadma, 75 % de la population est propriétaire.

- 5 % fait du commerce de façon régulière.
- 20 % est employée domestique ou sans moyens.

Dans les Haha, cette proportion est à modifier de la façon suivante :

- 90 % propriétaires ;
- 4 % commerçants ;
- 6 % employés, domestiques, ou mendiants.

La plus faible proportion de non-propriétaires est normale dans un pays qui ne peut nourrir beaucoup d'individus non directement productifs.

Etude du mouvement des transactions intérieures d'après le rendement des droits de marchés.

Rendement des droits de marchés en 1932 et 1933 :

Avril 1933	82.755
Mai —	83.517
Juin —	108.252
Juillet —	112.015
Avril 1932	85.135
Mai —	79.726
Juin —	98.192
Juillet —	90.357

Néanmoins avec la baisse du prix des produits, le taux de l'impôt par rapport à la valeur marchande des marchandises a augmenté. Il en résulte que dans de nombreux cas le fellah a avantage à pratiquer le troc au sein de son douar.

II. — LA VILLE : MOGADOR

Répartition d'un budget familial indigène

Nous avons considéré successivement les trois catégories suivantes : a) commerçants et artisans moyens ; b) petits commerçants et petits artisans travaillant seuls ; c) journaliers (employés, ouvriers, domestiques), en négligeant l'élément aisé (gros propriétaires et commerçants notables) qui ne représente qu'un pourcentage minime.

a) *Commerçants et artisans moyens.* — Dans cette catégorie, le budget familial peut s'établir de la façon suivante :

Recettes :

10.000 francs par an environ, provenant du bénéfice que leur laisse leur commerce et, éventuellement, la location d'immeubles.

Dépenses :

Alimentation	4.800
Vêtements	1.800
Logement (maison et boutiques)	1.800
Impôts, transports et divers	1.000
TOTAL	9.400

Soit une épargne de 600 francs environ. En raison de la crise, les bénéfices ont notablement diminué, mais les dépenses ayant été maintenues constantes, l'équilibre est obtenu par emprunts sur les réserves ou par endettement.

b) *Petits commerçants et petits artisans travaillant seuls :*

Recettes :

5.000 francs par an environ, le salaire moyen étant de 12 francs par jour.

Dépenses :

Alimentation	3.000
Vêtements	1.000
Logement (maison et boutiques et divers)	600
Impôts et divers	400
TOTAL	5.000

Pas d'épargne, déficit permanent en temps de crise.

c) *Journaliers (petits employés, ouvriers, domestiques) :*

Recettes :

Varié entre 2.000 et 2.500 francs par an, le salaire moyen étant de 6 fr. 50 pour les hommes et de 3 fr. 50 pour les femmes. Toutefois, il y a lieu de signaler que le travail n'est pas continu et que les ouvriers ont à subir de fréquentes périodes de chômage.

Dépenses :

Alimentation	2.000
Vêtements	200
Logement	250
Impôts divers	100
TOTAL	2.550

Le déficit, en dehors de toutes considérations économiques, est permanent. En période de crise, comme c'est le cas actuellement, la situation devient extrêmement difficile.

Les budgets types que nous avons donnés ci-dessus représentent les conditions de vie d'une famille de 5 personnes chez les musulmans (3 enfants) et de 7 personnes (5 enfants) chez les israélites, où la natalité est plus élevée et la mortalité infantile plus faible, du fait que ces derniers acceptent plus volontiers les conseils et les soins médicaux qui leur sont fournis dans les formations sanitaires. Il est à considérer toutefois que la vie est encore plus difficile chez l'israélite que chez le musulman et que la misère est encore plus grande dans le Mellah que dans la Médina.

Répartition de la population indigène

La population indigène de Mogador peut être évaluée actuellement à 13.500 individus environ.

Il apparaît que cette population a été sans cesse en diminuant depuis quelques années de façon du reste plus sensible chez les israélites que chez les musulmans comme le montre le tableau suivant :

ANNÉES	Musulmans	Israélites	Population indigène
1924	9.713	8.920	18.633
1926	9.836	7.730	17.566
1931	8.116	5.468	13.584